



**Communiqué de presse**

Mercredi 26 juin 2024

## **La Ville de Paris lance une consultation citoyenne sur la réduction des déchets**

**Du 20 juin à fin septembre, la Ville de Paris lance une consultation citoyenne permettant aux Parisiennes et aux Parisiens de faire entendre leur voix dans le cadre de l'élaboration du nouveau Plan de prévention des déchets. Une co-construction portant l'objectif ambitieux de réduire de 100 000 tonnes le poids des déchets produits à Paris chaque année.**

### **Un objectif de - 100 000 tonnes de déchets à horizon 2030**

En 2022, 972 903 tonnes de déchets ont été collectées à Paris, soit 450kg par habitant : c'est l'équivalent de 10 machines à laver. Réduire le volume de nos poubelles est un enjeu crucial pour réduire notre impact environnemental et développer l'économie circulaire et solidaire.

Le Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), adopté en 2017 par le Conseil de Paris, va être repensé cette année. La Ville affiche un objectif ambitieux pour son plan 2024-2030, en lien direct avec son Plan Climat : moins 100 000 tonnes de déchets produits à Paris. Depuis 2015, toutes les collectivités ont en effet l'obligation d'élaborer ce plan stratégique, revu tous les 6 ans en concertation avec les acteurs locaux et qui définit des objectifs de réduction des déchets, de réemploi et de recyclage et les mesures mises en place pour y parvenir.

### **Une participation citoyenne pour co-construire la nouvelle politique des déchets à Paris**

Du 20 juin au 30 septembre, les Parisiennes et les Parisiens pourront contribuer aux orientations de ce futur plan grâce à la plateforme « Décider pour Paris ». Ils peuvent voter et faire des propositions d'actions autour de 6 thèmes : le réemploi, l'amélioration du tri chez soi, l'accompagnement des commerçants et professionnels dans la réduction de leurs déchets, le tri des déchets alimentaires et la lutte contre le gaspillage, et le tri dans l'espace public.

*Le questionnaire de participation citoyenne est accessible ici :*

<https://decider.paris.fr/decider/jsp/site/Portal.jsp?page=consultation&view=consultation&id=467>

**Contact presse :** Joël Diogo – [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)